

REUNION 11

Réunion du groupe de travail de Solidarité Paris Centre à l'Agora Emmaüs sur le projet de Bagagerie des Halles (12/06/06)

Présents : Françoise Aba (Accomplir, ATD Quart-Monde, conseil de quartier du 2^{ème}), Rachid Benferhat (Directeur de l'Agora et du département des activités de jour), Bernard (SDF quartier des Halles), Bernard Blot (Accomplir et volontaire à la Soupe Saint-Eustache), Elisabeth Bourguinat (Accomplir), Rachid Cherfi (maraudeur de l'Agora Emmaüs), Daniel (SDF quartier des Halles), Anne Hémar (Accomplir), Charles Lavaud (Directeur de l'antenne Aux Captifs, la libération, de la rue St-Denis), Marie-Paule (SDF Quartier des Halles), Martine (SDF Quartier des Halles, Accomplir), Laetitia Mougenot (Accomplir), Gilles Pourbaix (Accomplir), Bruno René-Bazin (La Clairière), Richard (SDF quartier des Halles), Patrick Roburin (Conseil de quartier Vivienne-Gaillon, 2^{ème}), Clémence Roux de Luze (Collectif Logement du 3^{ème}), Marie-Ange Schiltz (Accomplir), Hugues Templier (Accomplir).

Excusés : Jeanne Kalt (habitante du 1^{er}), Thierry Savignan (SDF quartier des Halles), Pierre Tibouville (Conseil de quartier des Halles), Arnaud Vignon (Commission solidarité du 2^{ème}), Khater Yenbou (La Chorba).

1) Transmission des documents

Richard regrette de n'avoir pas eu communication du dossier de présentation de la bagagerie. Françoise s'excuse : c'était à elle de le lui photocopier. Un débat s'ouvre pour savoir s'il serait possible de mettre tous les comptes rendus dans un classeur qui serait disponible, par exemple, au Café Rencontre des Captifs. Après discussion, il apparaît risqué de mettre à disposition de tout un chacun des comptes rendus et même un dossier dont le contenu n'est pas définitivement fixé. Par ailleurs dans la mesure où nous voulons recruter des adhérents-usagers de façon progressive, il ne semble pas opportun de communiquer trop largement sur notre projet auprès des SDF.

Il est donc convenu de veiller de façon plus précise à la communication des documents aux SDF porteurs du projet : Jeanne continuera à les donner à Bernard ; Hugues se charge de Patrick, Thierry, Martine (qui les communique à Danielle ?) ; Françoise de Daniel, Marie-Paule, Richard (Marie-Paule communique les documents à Gary).

2) Présentation du projet aux élus

Maire du 3^{ème}

Françoise Aba et Elisabeth Bourguinat ont rencontré le maire du 3^{ème}, M. Aidenbaum, avec Romain Biessy, pour lui présenter le projet de bagagerie, auquel il a accordé un soutien chaleureux.

Maire du 2^{ème}

Thierry Savignan, Martine, Marie-Thérèse Lionnet (Conférence Saint-Vincent de Paul et Accomplir), Patrick Roburin et Elisabeth ont rencontré Jacques Boutault, maire du 2^{ème}, accompagné d'Annie Lahmer, sa directrice de cabinet. Jacques Boutault apporte également son soutien au projet, et par ailleurs Annie Lahmer nous a confirmé la date à laquelle nous pourrions monter le spectacle de Francis Cymbler "Sur la route", suivi d'un débat sur la bagagerie, au centre Jean Dame (rue Léopold Bellan) : ce sera le 13 octobre 2006.

Maire du 1^{er}

Françoise Aba, Marie-Thérèse Lionnet, Marie-Paule, Gary, Rachid Benferhat, Pierre Tibouville (conseil de quartier du 1^{er}) et Elisabeth ont rencontré le maire du 1^{er}, Jean-François Legaret.

Du côté des bonnes nouvelles :

- le maire approuve et soutient à la fois le principe de la création de la bagagerie et le fait qu'elle soit située de façon provisoire dans la halte-garderie, et à terme dans les espaces créés par la suppression des trémies du Jardin ;
- il est d'accord pour organiser la présentation du projet au Conseil de quartier St Germain l'Auxerrois (le 22 juin) et des Halles (le 20 juin) ;
- il finance la reproduction du dossier final (100 exemplaires pour qu'on puisse l'adresser aux institutionnels et aux financeurs potentiels).

Du côté des mauvaises nouvelles : il nous a donné copie d'un courrier reçu de l'HDV annonçant que la maison des associations du 1^{er} sera située de façon transitoire non pas dans le Pavillon des Arts comme cela avait été annoncé dans la presse, mais dans la halte-garderie. Sachant que ce local fait 150 m² et que le quartier est en pleine effervescence autour du projet des Halles, ce qui se traduit par des réunions qui seront probablement de plus en plus nombreuses, cela paraît une étrange idée, juste à côté du Pavillon des Arts qui pour sa part fait 870 m². M. Legaret propose une autre solution : sachant que la SEM quitte ses locaux de la place des Innocents (en principe à la fin de cette année), il suggère que la maison des associations y trouve place de façon définitive plutôt que dans la halte-garderie de façon provisoire. Nous lui avons suggéré d'organiser prochainement avec Mme de La Gontrie, M. Caffet et les différentes associations, une réunion pour faire le point sur les différents espaces disponibles dans le quartier, que ce soit de façon transitoire ou définitive, proche ou lointaine, et d'essayer de trouver pour chaque équipement qui doit être relogé le local le plus adapté possible (y compris par exemple pour la bibliothèque d'enfants). Il est d'accord et nous a promis de monter cette réunion d'ici quinze jours ou trois semaines, en tout cas avant la fin juin.

Nous avons argumenté en faveur de l'attribution de la halte-garderie à notre projet sur les points suivants :

- ce projet est porté par des SDF qui vivent dans des conditions particulièrement difficiles et sont un public vulnérable ; l'espoir qu'ils ont mis dans ce projet est énorme ; si nous voulons bénéficier de la dynamique qui s'est instaurée, nous devons trouver un local rapidement ; or la halte-garderie serait utilisable pratiquement sans travaux et de façon quasi-immédiate ;
- l'implantation de la bagagerie soulèvera probablement des problèmes de voisinage, que nous avons prévu de traiter afin de les réduire à très peu de choses voire à rien ; il n'en reste pas moins qu'il serait plus facile de la situer dans un lieu un peu à l'écart que dans un immeuble d'habitation dans une rue du quartier ; l'ancienne halte-garderie paraît particulièrement adaptée pour cela.

Nous allons poursuivre les entretiens avec les élus et espérons que nous bénéficierons au final d'une décision politique positive ! En tout cas le maire du 1er nous soutient, et pour beaucoup de nos interlocuteurs de la majorité municipale, c'était une condition "sine qua non". C'est donc très positif et il faut aller de l'avant.

Maire du 4^{ème}

Daniel, Marie-Paule, Christophe Louis (Aux captifs, la libération et les Morts de la rue), Françoise et Elisabeth ont rencontré la maire du 4ème, Dominique Bertinotti. Elle a commencé par nous dire qu'elle avait entendu des bruits de couloir qui lui paraissaient un peu inquiétants sur notre projet : que la capacité serait énorme (« largement au-dessus de 100 places »), que nous prendrions tous les gens qui se passeraient par là, que cela fonctionnerait de façon industrielle, etc. Elle nous a expliqué que pour elle, l'important était que ce genre de structure permette de tisser des contacts entre SDF et ADF, soit conçue comme un équipement de proximité, permette de rendre aux SDF leur qualité de citoyen, de les mettre dans une démarche d'insertion, s'inscrive dans une démarche de solidarité plutôt que de charité, etc. C'était super parce que quand on lui a expliqué le projet, elle a vu qu'on était parfaitement en phase avec elle !

Du coup elle a eu l'air de s'intéresser vraiment à notre démarche et nous a fait une suggestion très intéressante : une fois que nous aurons fonctionné quelque temps et stabilisé notre organisation, greffer sur notre association une entreprise d'insertion qui nous permettrait de proposer aux adhérents-usagers des contrats de travail d'insertion, c'est-à-dire à temps partiel et aidés. Grâce à la création de l'association et aux liens que nous tisserons dans le quartier, nous pourrions sans doute trouver des travaux ponctuels ou réguliers à effectuer auprès de particuliers ou de commerçants du quartier. Elle nous a suggéré d'aller voir la Chorba, qui semble-t-il fonctionne comme cela, et nous pourrions aussi nous renseigner auprès de Travail au Clair, de La Clairière.

Députée de Paris Centre

Bruno René-Bazin (La Clairière), Françoise Aba, Jeanne Kalt, Richard, Pierrot (SDF des Halles), Marie-Paule, Charles Lavaud, Gérard Seibel (responsable de la soupe Saint-Eustache) et Elisabeth ont rencontré Martine Billard et son assistant Thomas Giry. Martine Billard nous apporte elle aussi son soutien ; elle se réjouit que nous ayons limité le nombre de casiers à 50 et nous conseille de nous limiter également à l'activité bagagerie proprement dite + boissons chaudes, en renonçant aux douches et aux machines à laver, qui risquent de poser de redoutables problèmes de gestion.

3) Suite des entretiens

Elisabeth fait état des difficultés rencontrées pour obtenir un rendez-vous avec les cabinets de Mme Stievenard et de Mme Stambouli. Une première réunion avait été annoncée pour cette semaine, à l'initiative d'Alain Le Garrec, président de la SEM Paris Centre qui gère tous les équipements collectifs du Forum. Mais Elisabeth a appris que bien qu'il soit question de la bagagerie des Halles au cours de cette réunion, nous ne serions pas invités. Agnès El Majeri, du cabinet de Mme Stievenard, lui a cependant promis d'organiser une réunion entre les deux cabinets et nous avant fin juin. Le 12/06, nouveau contrordre : Mme El Majeri a indiqué à Elisabeth qu'Alain Le Garrec s'opposait à l'organisation de cette deuxième réunion tant que la première n'avait pas eu lieu ; or aucune date n'est encore trouvée pour la première.

Le rendez-vous que Pierre Tibouville avait pris pour nous avec Alain Le Garrec pour le 16/06 tombe donc particulièrement bien. Sont volontaires pour y aller : Pierre, Françoise, Bruno, Daniel, Bernard, Anne, Richard, Charles, Marie-Paule, Hugues, Elisabeth.

Cet entretien aura trois objectifs : convaincre Alain Le Garrec de l'intérêt de notre projet tout en tenant compte de ses éventuelles critiques ; lui demander de faciliter l'organisation d'une rencontre avec les cabinets de Mmes Stievenard et Stambouli ; lui demander de faciliter la recherche d'un local provisoire parmi les locaux gérés par la SEM Paris Centre.

4) Prise de contact avec le cabinet de M. Caffet et la Direction de l'urbanisme

Elisabeth propose d'avancer parallèlement sur la recherche d'un soutien politique de l'Hôtel de Ville et la recherche d'un local : si nous attendons d'avoir l'un pour rechercher l'autre, nous risquons de tourner en rond et de perdre beaucoup de temps.

Elle donne lecture d'une e-mail qu'elle destine à M. Caffet (adjoint à l'urbanisme) et à son collaborateur M. Ferrier (particulièrement chargé du projet des Halles) ; à Mme Barbé (Directrice de l'Urbanisme) et à ses collaborateurs M. Bodet et Mme Fradon (chargés du projet des Halles) ; à Alain Le Garrec (président de la SEM Paris Centre) et à Thierry Wahl (directeur de la SEM Paris Centre).

Après corrections, cette lettre est formulée comme suit :

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous adresser en pièce jointe le dossier de présentation (en cours de finalisation) d'un projet de bagagerie pour les SDF dans le quartier des Halles.

Ce projet émane d'un groupe de travail qui réunit depuis quelques mois des membres d'associations et de conseils de quartier des quatre premiers arrondissements, sous le nom de "Solidarité Paris Centre". Il sera porté, à terme, par une association réunissant des SDF, des ADF (personnes avec domicile fixe) et des associations spécialisées (L'Agora Emmaüs, les Captifs, la Soupe Saint-Eustache, La Clairière, la Conférence Saint-Vincent de Paul...). Cette association va être créée dans les semaines qui viennent, et trois représentants d'associations spécialisées ont d'ores et déjà confirmé leur accord pour siéger au conseil d'administration : Rachid Benferhat (directeur de l'Agora), Charles Lavaud (directeur de l'antenne des Captifs située rue Saint-Denis) et Christophe Louis (ancien directeur de cette antenne et président des Morts de la rue).

Avant de mettre la dernière main à notre dossier, nous avons souhaité le présenter aux maires des quatre premiers arrondissements, que nous avons rencontrés séparément dans la semaine du 29 mai et qui nous ont tous apporté leur soutien. Nous avons également rencontré la députée du centre, qui y est elle aussi favorable. Nous devons rencontrer Alain Le Garrec cette fin de semaine pour lui demander également son avis et son soutien. Enfin, nous avons demandé un rendez-vous conjoint à Mme Stievenard et à Mme Stambouli, et leurs cabinets sont en train de chercher une date.

Parallèlement à cette consultation des élus, qui nous permet de recueillir leurs objections et leurs suggestions, de peaufiner notre projet et de leur demander leur soutien, nous souhaiterions avancer sur la question de la recherche d'un local, cruciale pour l'aboutissement du projet.

Nous aimerions, dans un premier temps, faire la "preuve de concept" de cette formule de bagagerie qui est relativement innovante par rapport à ce qui existe actuellement, et

pour cela disposer assez vite d'un local provisoire ; et dans un deuxième temps et si la formule donne des résultats satisfaisants, pouvoir reloger cette bagagerie dans le cadre du projet des Halles (éventuellement dans un des espaces qui seront libérés par la suppression des trémies Coquillière et Berger ?), en lien avec l'accueil de jour qui a été programmé.

Nous avons pensé, comme local provisoire, à l'ancienne halte-garderie située sur la terrasse des pavillons Willerval. Sa surface (150 m²) serait adaptée à notre projet, et le fait qu'il s'agisse d'un local séparé nous assurerait une facilité de gestion et de bonnes conditions de sécurité pour la garde des bagages, tout en minimisant les craintes de nuisances pour les riverains.

Nous avons appris récemment que ce local devait être occupé de façon provisoire par la Maison des associations du 1^{er}, avant son implantation définitive rue Jean Lantier. Cela nous a surpris car la presse avait annoncé que cette maison des associations provisoire serait créée dans les locaux du Pavillon des Arts. De notre point de vue, ce lieu de 870 m² offrirait des possibilités probablement plus adaptées compte tenu que l'activité associative, déjà intense dans le 1^{er}, devrait encore se développer dans le cadre du projet des Halles, avec notamment la création d'une coordination des associations : un espace de 150 m² sera-t-il suffisant ?

Nous avons également appris que le Pavillon des Arts serait, pour sa part, occupé de façon également transitoire par les Relais du Cœur, puis par l'Agence des temps. Ces structures nécessitent-elles l'ensemble de la surface du Pavillon des Arts ? Serait-il possible de découper l'espace du Pavillon des Arts de façon à y loger plusieurs structures ? Un partage de l'espace entre les Relais du Cœur et la Maison des associations, ou entre les Relais du Cœur et la bagagerie, serait-il envisageable ?

De notre côté, l'exigence principale est de pouvoir sécuriser la fermeture du local qui accueillera les bagages, de sorte que les SDF acceptent de les y déposer (il s'agit des seuls biens qui leur restent !). L'ancienne halte-garderie nous paraissait particulièrement adaptée de ce point de vue, mais si la bagagerie pouvait trouver place dans le Pavillon des Arts, peut-être pourrait-on imaginer, à défaut d'une double entrée, un hall desservant deux entrées secondaires ?

Comme vous le verrez dans le dossier, une dizaine de SDF, futurs usagers potentiels, ont participé activement à ce projet. Cela a d'ores et déjà permis de renforcer sensiblement les liens entre SDF et ADF du quartier, ce qui constitue en soi une forme de lutte contre l'exclusion, et ils attendent avec beaucoup d'espoir l'aboutissement de ce projet qui devrait également fortement faciliter leur insertion. Mais ils se heurtent à l'incrédulité d'autres personnes vivant à la rue et doivent résister au découragement, compte tenu des conditions d'existence très difficiles qui sont les leurs. La recherche d'un local provisoire disponible dans un délai relativement court (avant le début de l'hiver ?) nous paraît cruciale pour ne pas briser la dynamique d'espoir qui s'est instaurée avec ces personnes.

M. Bodet m'a indiqué que la Direction de l'Urbanisme était en train de chercher une date pour réunir le groupe de travail du CPC des Halles consacré aux populations fragiles. Nous souhaiterions vivement que cette réunion puisse être programmée assez rapidement et nous permette, si les élus que nous devons encore rencontrer apportent également leur soutien à notre projet, d'avancer sur la question du local, particulièrement déterminante.

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous voudrez bien accorder à notre demande, je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.
Elisabeth Bourguinat, membre de l'équipe de coordination du projet (01 42 21 99 32)

5) Un compromis sur le débat bénévoles / salariés

A l'occasion de l'inauguration de la bagagerie de Bagagérue dans le 4^{ème}, Elisabeth a longuement discuté avec Agnès El Majeri. Celle-ci lui a expliqué que du fait même de l'intérêt de notre projet, elle souhaitait le « sécuriser » pour qu'il n'échoue pas au bout de quelques mois, ce qui serait dramatique pour les SDF qui auraient participé au projet ; c'est pourquoi elle souhaiterait renforcer l'encadrement professionnel de la structure.

Elisabeth a fait état de nos réticences :

- ampleur et lourdeur des démarches pour obtenir les subventions qui nous permettraient d'avoir des salariés, et délais d'autant plus longs pour l'ouverture, d'autant que les financements sont de plus en plus difficiles à obtenir,
- difficulté de recruter les bons profils avant même de savoir en quoi consisteront exactement les tâches à effectuer,
- crainte de démobiliser les bénévoles si la structure est tenue par des salariés, et du coup de ne pas atteindre l'objectif de tisser des liens entre ADF et SDF du quartier.

Agnès El Majeri a proposé la solution suivante : détacher ponctuellement sur la structure des personnes qui seraient salariées par les associations partenaires. Par exemple, envoyer régulièrement des éducateurs de rue de l'Agora pour veiller à ce qu'il n'y ait pas de désordres ou de nuisances provoquées autour de la bagagerie (éventuellement par des adhérents mais aussi par d'autres SDF, non adhérents, et sur lesquels nous aurons donc peu de prise) ; demander aux maraudeurs des Captifs de commencer leur tournée par la bagagerie, où ils pourraient rencontrer une partie de leurs « clients ».

Un débat s'est engagé sur ce sujet, qui a permis de reprendre et de prolonger celui de la réunion « technique » précédente, à laquelle n'assistaient qu'un nombre restreint de participants.

Pour Martine, nous n'avons pas à nous occuper des abords de la bagagerie : c'est à la police de faire son travail.

Elisabeth rappelle ce que nous a dit le capitaine Guibert : compte tenu de l'expérience vécue dans la rue des Bourdonnais, nous devons être très attentifs à l'environnement de la bagagerie. En cas de problème, un comité de défense risque de se créer et nous irons au devant de graves difficultés. Nous devons également nous préoccuper des nuisances qui seraient provoquées par des SDF ne participant pas à la structure, car nous en serons probablement rendus responsables par les riverains.

Bernard B craint que les bénévoles ne soient pas fiables, or le bon fonctionnement de la bagagerie exige une grande ponctualité pour les heures d'ouverture. Il pense que ce serait plus sûr de recourir à des salariés. Par ailleurs, il craint que les salariés qui seront envoyés par les associations partenaires changent très souvent, ne soient pas bien au fait du fonctionnement, et finalement pas très utiles : il pense que beaucoup de salariés sont en fait des stagiaires qui ne sont pas forcément encore très professionnels.

Charles souligne la difficulté d'assurer la gestion des salariés, d'autant que l'amplitude des horaires de la future bagagerie, très large, n'est pas très compatible avec un contrat de travail. La charge financière risque également d'être redoutable, surtout dans les débuts, car les

subventions n'arriveront qu'a posteriori et probablement au bout de plusieurs mois : il nous faudrait un confortable matelas pour faire face dans les premiers temps. En revanche, il estime qu'après avoir mené l'expérience pendant quelque temps, nous serons en mesure de définir et de justifier le recours éventuel à un salarié, et de demander des subventions si nécessaire. Mais nous devons commencer par faire la preuve de la viabilité de la structure.

Anne est favorable à la solution selon laquelle les salariés intervenant sur place seraient gérés par les associations partenaires, car la gestion des contrats de travail est extrêmement complexe. Par ailleurs elle conteste l'idée que les bénévoles soient moins fiables que les salariés : on peut trouver la même « conscience professionnelle » chez les uns que chez les autres.

Hugues note malgré tout que la présence de salariés permanents risquerait de démotiver les bénévoles, qui se sentiraient moins indispensables. Pour sa part, il a bon espoir que nous parvenions à recruter suffisamment de volontaires. Il en a parlé à plusieurs personnes qui n'étaient pas du tout prêtes à donner de l'argent, mais qui en revanche étaient très intéressées par le fait de consacrer deux heures par semaine à cette activité.

Bruno indique que La Clairière fonctionne avec 200 bénévoles. Bien sûr, il y a du turn-over, mais il y a aussi un noyau suffisamment important pour faire fonctionner de façon satisfaisante l'alphabétisation et l'accompagnement scolaire. Il n'est pas inquiet sur notre capacité à trouver des bénévoles.

Charles ajoute qu'il a également la possibilité d'orienter vers notre future structure des personnes qui se présentent pour faire du bénévolat aux Captifs.

Martine souligne qu'il est absolument indispensable que les trois volontaires qui seront inscrits pour chaque créneau horaire soient là : à l'Agora, quand certains salariés sont absents ou en retard, la structure n'ouvre pas, car certains SDF profiteraient du faible nombre de permanents pour provoquer des problèmes.

Daniel souligne que le cas sera différent puisque tous les participants seront adhérents.

Françoise estime qu'il est précieux de pouvoir s'appuyer sur les compétences de professionnels qui viendraient effectuer des vacations ponctuelles.

Bruno pense qu'il est plus sûr de commencer par une structure fonctionnant uniquement avec des bénévoles et de solliciter un appui technique. Si nous demandons d'emblée de l'argent à la Ville pour monter notre projet, elle aimera autant le monter elle-même.

Bernard partage ce point de vue.

Bruno ajoute que des fonds européens sont alloués pour les structures qui associent les usagers à la gestion, mais il est très difficile de les obtenir car il faut passer par l'administration pour demander ces subventions, et la France renâcle à appliquer le principe de la participation des usagers.

Charles pense que ce serait peut-être possible en passant par les collectivités locales.

Marie-Paule rappelle le débat que nous avons eu sur le fait de salarier ou non les SDF qui seraient volontaires pour tenir la bagagerie : cela ne paraissait pas très sain, car il y aurait un risque important de jalousies et de conflits. Il lui paraît beaucoup plus sûr de s'orienter vers une entreprise d'insertion qui proposerait aux SDF du travail salarié en dehors de la bagagerie.

Bruno signale que La Clairière dispose de trois entreprises d'insertion ; a priori, elles sont plutôt destinées au travail des jeunes, mais des aménagements seraient peut-être possibles. Il a l'intention de proposer lors du prochain bureau de La Clairière que celle-ci accepte de participer au conseil d'administration.

6) Une formation pour les volontaires

Charles insiste sur la nécessité d'offrir une formation aux volontaires (ADF et SDF). Cette formation porterait d'une part sur les mécanismes d'empathie provoqués par le fait de s'occuper de personnes de la rue ; d'autre part sur tout ce qui concerne le travail de lien ; enfin sur le fonctionnement de l'association, ses objectifs, sa déontologie.

La formation pourrait se dérouler sur deux créneaux de trois heures, avec une quinzaine de personnes chaque fois.

Bruno souligne qu'il sera indispensable de faire signer aux volontaires une sorte de « charte » ou de « lettre de mission » pour manifester leur engagement. En revanche, il ne lui paraît pas forcément nécessaire que les volontaires adhèrent à l'association. Cela risquerait de faire hésiter certains d'entre eux.

7) Discussion sur les statuts

Laetitia Mougenot, membre d'Accomplir et avocat, a travaillé avec Patrick Roburin à une première version des statuts. Compte tenu de l'heure avancée, seuls quelques points particulièrement importants ont pu être abordés.

L'objet

Il existe deux possibilités pour l'objet :

- soit centrer l'association sur l'activité de bagagerie en précisant que cette activité a un but d'inclusion et d'insertion ;
- soit donner à l'association un objet beaucoup plus large (inclusion et insertion), la bagagerie n'apparaissant que comme l'un des moyens qu'on se donne pour l'atteindre.

Elisabeth est favorable à la première option : c'est sur le projet de bagagerie que nous avons travaillé, c'est sur cet objet-là que nous sommes crédibles. Prendre un objet beaucoup plus large risque de rendre le projet moins lisible et de perturber nos interlocuteurs de la Ville, nos partenaires associatifs et nos financeurs.

Charles est également d'avis de nous donner un objet « pas trop flou ».

Bernard pense que ce sera plus facile de recruter des bénévoles avec un objet très précis qu'avec un objet flou.

Patrick préférerait que nous gardions plus de souplesse et que nous ne nous donnions pas trop de contraintes.

Le choix est mis aux voix :

En faveur d'un objet « large » :	Patrick
En faveur d'un objet « restreint » :	Gilles, Daniel, Françoise, Bernard, Elisabeth, Bruno, Richard, Martine, Anne, Charles, Marie-Ange, Clémence, Marie-Paule, Bernard (dont trois favorables à l'ajout d'un préambule : Martine, Clémence et Bernard).
Ne se prononcent pas :	Hugues, Laetitia.

Les différents types de membres

A priori nous avons pensé à trois types de membres : les SDF, les ADF, les associations spécialisées.

Nous avons décidé que les usagers des casiers seraient obligatoirement adhérents de l'association. Mais des SDF peuvent-ils être adhérents sans être usagers ? Bruno y est favorable, sans quoi l'adhésion des SDF serait dépendante de la disponibilité des casiers alors que celle des ADF serait libre, ce qui constituerait une inégalité entre eux.

Elisabeth souligne qu'il y aura de toute façon inégalité entre les SDF qui pourront disposer d'un casier et ceux qui n'en disposeront pas ; c'est dans la nature même du projet, puisque le nombre de casiers est limité à 50. Elle pense qu'en acceptant des adhérents SDF sans casiers nous irions au devant de difficultés importantes car il y aurait de gros problèmes de jalousie et de conflits entre les usagers et les non-usagers. Par ailleurs, Martine Billard a souligné les difficultés qu'il y aurait à gérer des services associés tels que les douches et la machine à laver, non seulement pour répartir équitablement ces services entre les adhérents mais pour offrir ou refuser ces services à des SDF ne disposant pas de casier mais étant intéressés par ces prestations. Elle pense qu'il serait sage de renoncer à ces prestations, que les personnes en question peuvent trouver à l'extérieur. Si nous n'offrons plus que le service de la bagagerie, et si l'association est centrée sur ce service, quel sera le statut d'adhérents SDF n'ayant pas accès à la bagagerie ? Pour Elisabeth, si nous voulons que notre structure soit gérable, nous devons nous en tenir à une cooptation des nouveaux adhérents-usagers SDF sur avis des associations spécialisées partenaires et sur arbitrage du conseil d'administration.

Bernard s'inquiète de savoir quel sera le statut d'un SDF qui aurait libéré son casier pendant six mois, et le récupérerait au bout de ce terme : si entre temps le casier a été prêté à quelqu'un d'autre, il y aura 51 adhérents et non 50. Pour Elisabeth, ce n'est pas un problème : l'important n'est pas qu'il y ait 50 ou 51 adhérents SDF, c'est que tous les usagers soient adhérents, et que tous les adhérents aient commencé par être usagers, même s'ils ont ensuite renoncé à leur casier.

La question qui se pose alors est la suivante : tous les candidats à l'adhésion, SDF, ADF ou associations spécialisées, doivent-ils être approuvés par le CA pour pouvoir rejoindre l'association ?

Après un débat animé, il est finalement convenu que :

- l'association sera constituée, au départ, à partir des personnes ADF et SDF et des associations qui ont participé aux travaux préparatoires ;
- toutes ces personnes morales et physiques apparaîtront dans les statuts comme « membres fondateurs »,
- le CA sera élu parmi ces personnes et sera donc constitué exclusivement de membres fondateurs,
- ce sont ces adhérents fondateurs et plus particulièrement les membres du CA mandatés pour les représenter qui détermineront le mode d'adhésion pour la suite ;
- ce mode d'adhésion, une fois défini, pourra alors être ajouté aux statuts.

Elisabeth conclut que nous devons garder à l'esprit que tout, dans ce projet, est expérimental, y compris les statuts, qui pourront évoluer au fur et à mesure que le projet se mettra en place.

A noter, pour répondre à une inquiétude, que le changement des statuts, y compris pour le changement d'objet, ne nécessite pas de frais supplémentaire, mais seulement un courrier à la Préfecture.

Le nom de l'association

Un petit brainstorming est organisé pour essayer de trouver un nom :

Pause Bagage	Casiers des Halles
Halte Bagage	Voyageur sans bagage
Halles Bag	Ma pause
Bagages rencontre	Halles Bagage
Abri Bagage	Air Bag
Bagage café	Interv'Halles
Mains libres	Aux bagages la libération
Bagagerie des Halles	Les bagages libérés
Bagage Halles	Un poids en moins
Halles Ibaba	Mains libres des Halles
Bag'Halles	Ma bonne étoile
Halte-Halles	La Hotte des Halles
Cas Halles	

Il faut réfléchir et trouver d'autres idées d'ici la prochaine réunion !

Usagers – utilisateurs – clients ?

Françoise est gênée par le terme d'*usagers*, qui a son avis lui donne une connotation "service public" alors que ce n'est pas l'esprit de la bagagerie. Elle propose de remplacer ce terme par *utilisateurs* ou *clients*. Le vote donne le résultat suivant :

Usagers : 10

Utilisateurs : 4

Clients : 0

8) Gestion des bénévoles et pointage des usagers

Faute de temps, nous n'avons pu aborder le point consacré à la gestion informatisée des bénévoles et au pointage des usagers.

Une équipe est constituée pour travailler sur cette question : Hugues, Daniel, Patrick. Une réunion de travail aura lieu samedi 16 juin après-midi.

9) Prochaines réunions

Deux derniers rendez-vous sont pris avant l'été :

- une dernière réunion de travail jeudi 22 à 20h30 (lieu à confirmer par Elisabeth auprès de Rachid)
- l'assemblée constituante de l'association, avec « photo de famille », le mardi 27 juin à 18h avec tous ceux qui souhaitent être membres fondateurs de l'association (lieu envisagé : l'escalier de la porte Saint-Eustache du Forum pour la photo, la Pointe St-Eustache pour la réunion et notamment la signature des papiers : à confirmer par Françoise auprès de la paroisse).